

**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

**Permis d'urbanisme**

Les demandeurs sont **Mr. et Mme SADZOT – NICOLAS**, domiciliés à 6960 MANHAY, Forge à la Plez, Grandmenil n° 7

Le terrain concerné est situé à **6960 MANHAY/1<sup>ère</sup> Division/GRANDMENIL**, Forge à la Plez, Grandmenil n° 7 et cadastré Section A, n° 1296W

Le projet consiste en la **création de deux logements dans un bâtiment existant** et présente les caractéristiques suivantes :

➤ **Dérogation au plan de secteur : projet situé zone Agricole au plan de Secteur MARCHE – LA ROCHE**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 rue à 6960 MANHAY :

- les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 ;
- le samedi 18/12/2021 de 9h30 à 12h00.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de : Mme SCHWINDT L. : téléphone 086/45.03.18 – mail : [louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org)

**L'enquête publique est ouverte le 13/12/2021 et clôturée le 06/01/2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY
- par télécopie au numéro : 086/45.03.27
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale - Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Permis d'urbanisme 66/2021**

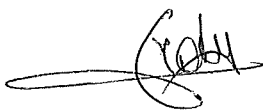
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY, le 06/01/2022, à 11h00.

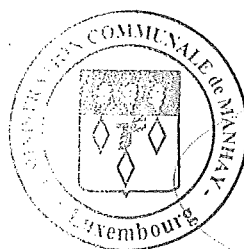
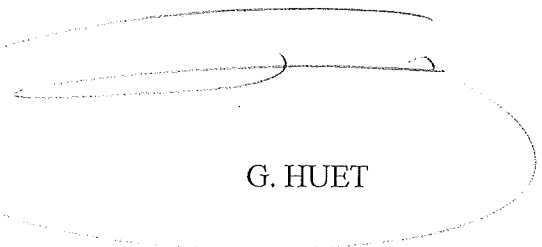
La personne chargée de donner des explications sur le projet : Mme SCHWINDT L. dont le bureau se trouve à l'Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY.

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,



S. MOHY

G. HUET

Affichage le 08/12/2021